

## Evolution de l'inflation au premier semestre et perspectives pour 2024

*La tendance baissière de l'inflation s'est poursuivie tout au long du premier semestre 2024, avec un taux d'inflation qui se situe à 5,7%, en recul de 2 points par rapport au premier semestre 2023.*

L'inflation s'est établie en moyenne annuelle à 5,7% à fin juin 2024. Ce sont surtout les prix des produits alimentaires et les coûts des transports qui ont contribué à cette flambée inflationniste. La hausse des prix des produits alimentaires peut s'expliquer principalement par l'augmentation des prix des légumes ainsi que des pains et céréales. L'accroissement des coûts des transports est en grande partie dû à l'augmentation des coûts du transport routier de passagers, notamment en raison de l'ajustement des prix du carburant à la pompe. En moyenne sur les douze derniers mois, les prix des produits locaux ont enregistré à fin juin 2024 une augmentation plus marquée de 6,1% comparativement à ceux des produits importés qui ont grimpé de 4,5%.

Pour ce premier semestre 2024, l'inflation résulte d'une combinaison de facteurs nationaux et internationaux. Ainsi :

**Sur le plan national**, la réduction des subventions sur les prix des hydrocarbures à laquelle s'ajoutent les contraintes sécuritaires, notamment dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, et certaines localités de l'Extrême-Nord, ont probablement provoqué des perturbations dans les circuits de production et conséquemment l'augmentation des coûts de transaction. En outre, les chocs climatiques défavorables, marqués par des saisons sèches plus longues que d'habitude, combinés à des pratiques agricoles inefficaces, pourraient avoir réduit l'offre de produits vivriers, contribuant ainsi à la hausse des prix des produits alimentaires.

**À l'échelle internationale**, les tensions géopolitiques au Moyen-Orient et en Europe avec le conflit russo-ukrainien, les répercussions persistantes de la pandémie de COVID-19, ainsi que les fluctuations du taux de change entre le FCFA et le dollar américain (via l'Euro) ont également contribué à alimenter l'inflation. Les variations des prix des matières premières sur les marchés internationaux, comme le pétrole et les produits agricoles, rendent les importations plus coûteuses, augmentant ainsi les prix des biens importés. Néanmoins, des efforts ont été déployés à l'échelle mondiale pour contenir l'inflation, notamment en atténuant les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, en réduisant les prix mondiaux des produits de base et les coûts de transport, ainsi qu'en adoptant des politiques monétaires restrictives par de nombreuses banques centrales. Cependant, un assouplissement monétaire progressif est déjà observé dans plusieurs pays.

*En perspectives et tenant compte, d'une part, du réajustement de 15% des prix à la pompe intervenu le 03 février 2024 et, d'autre part, des incertitudes géopolitiques dans le monde ainsi que de la tendance baissière de l'inflation au niveau international, le taux d'inflation pourrait osciller autour de de 4,5% en 2024.*

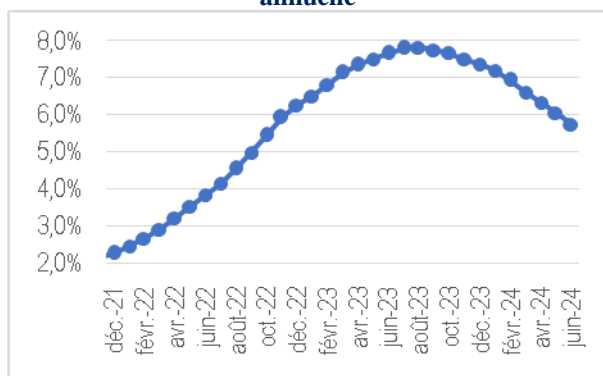
### 1. Evolution nationale et régionale de l'inflation au premier semestre 2024

#### **Le repli de l'inflation à son niveau seuil de la CEMAC fixé à moins de 3% se poursuit.**

Avec le réajustement de 15% des prix à la pompe survenue le 03 février 2024, la tendance à la baisse du taux d'inflation évalué en moyenne annuelle se poursuit. À fin juin 2024, ce taux se situe en effet à 5,7%, marquant une réduction de 2 points de pourcentage par rapport à la même période de l'année précédente (+7,7%). Ce recul a été favorisé par celui de l'inflation des produits alimentaires, qui a ralenti, passant de 13,7% à fin juin 2023 à 7,6% à fin juin 2024.

Suivant les régions, les taux d'inflation oscillent entre 5,1% et 7,4% ; à l'exception de Bamenda où il est de 3,6%.

**Graphique 1 : Evolution du taux d'inflation en moyenne annuelle**



#### **Les prix des produits alimentaires, suivis de ceux des biens et services de transport, tirent l'inflation**

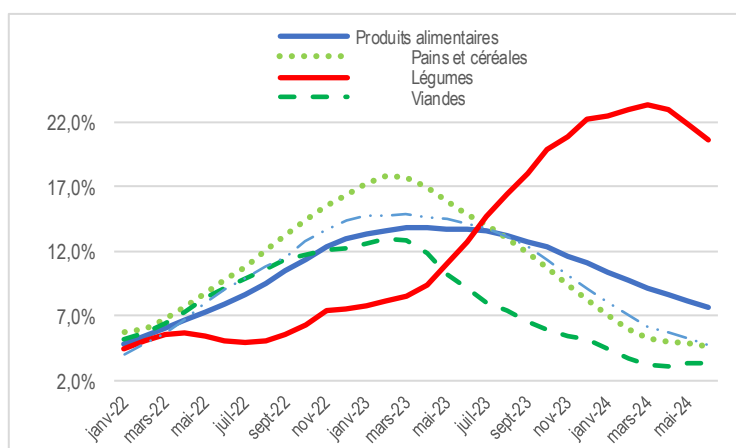
Ensemble, ces deux postes de consommation, représentant environ 44% des dépenses de consommation finale des ménages, ont été les principaux contributeurs à la hausse du niveau général des prix. Les produits alimentaires ont enregistré une progression de 7,6%. Parallèlement, les coûts des transports ont également exercé une pression à la hausse sur l'inflation, affichant une augmentation de 14,9%. La hausse des prix des produits alimentaires peut être attribuée en grande partie au renchérissement des légumes ainsi que des pains et céréales. En ce qui concerne le transport, l'inflation qui a pris racine de façon durable à partir de février 2023, est étroitement liée à l'augmentation du prix du carburant à la pompe observée depuis le 1<sup>er</sup> février 2023, suivie d'une nouvelle hausse le 3 février 2024.

## 2. Evolution des prix des produits alimentaires

### La hausse des prix des produits alimentaires au ralenti.

Malgré son maintien à un niveau élevé, la croissance des prix des produits alimentaires a connu un ralentissement, passant de 13,7% à fin juin 2023 à 7,6% à fin juin 2024. Ce ralentissement de la hausse des prix est constaté dans plusieurs catégories de produits alimentaires. Ainsi, les prix des "lait, fromage et œuf" ont augmenté de 3,7 % après une hausse de 15,3 % sur la même période en 2023. De même, les prix des pains et céréales ont grimpé de 4,7 % contre une augmentation de 14,9 % à fin juin 2023. Les prix des poissons et fruits de mer ont progressé de 4,8 %, après une hausse de 14,2 % à fin juin 2023, tandis que les prix de la viande ont augmenté de 3,3 %, comparé à une hausse de 9,1 % il y a un an. En revanche, les prix des huiles et des graisses ont chuté de 6,7 %, après une forte hausse de 26,7 % à fin juin 2023. Les prix des fruits ont flambé de 13,3 %, après une hausse de 5,4 % à fin juin 2023, tandis que les légumes ont vu leurs prix augmenter de 20,7 %, comparé à une hausse de 12,7 % à fin juin 2023.

**Graphique 2 : Evolution en moyenne annuelle des prix des produits alimentaires**



L'augmentation des prix des légumes est due principalement à celle des prix (i) des légumes frais en fruit ou en racine comprenant des produits tels que oignons, tomates fraîches, gombo frais haricot vert, poivron frais, (ii) des légumes secs et oléagineux (comme haricots secs, gombos secs, pois secs, graines de courge et « djansan »), (iii) des légumes frais en feuilles, (iv) ainsi que des tubercules et plantains (plantains, banane douce, macabo, patate fraîche et manioc frais).

Les prix des pains et céréales ont augmenté en raison de la hausse des prix des produits tels que maïs en grain, mil, sorgho, riz, farine de maïs, farine de petit mil et pains de blé artisanal.

Le comportement des prix des poissons et fruits de mer découle de l'augmentation des prix (i) des poissons frais, (ii) des poissons et autres produits de la mer congelés, (iii) des poissons et autres produits de la mer séchés ou fumés, (iv) ainsi que des autres conserves de poisson.

Les hausses des prix de la volaille, de la viande de porc, de la viande de mouton et de la viande de chèvre ont considérablement contribué à l'augmentation des prix de la viande.

La baisse de 1,4 % des prix des huiles et graisses est principalement due au recul des prix des huiles brutes et des huiles raffinées.

Les prix des « laits, fromages et œufs » ont enregistré une

augmentation du fait de la hausse des prix du lait et, dans une moindre mesure, des autres produits laitiers.

Les prix des produits regroupés sous la catégorie « sucres, confitures, miels, chocolats et confiseries » ont augmenté de 5,1 %, principalement en raison de la hausse des prix des confitures, des miels, des chocolats et des confiseries.

À l'échelle internationale, une certaine détente des prix des produits alimentaires est observée sur les marchés mondiaux. L'indice FAO des prix des produits alimentaires, qui suit les variations mensuelles des cours internationaux des produits alimentaires de base les plus échangés, a en effet enregistré une baisse de 9,3% à fin juin 2024, avec une diminution notable des prix des céréales, des produits laitiers et des huiles végétales<sup>1</sup>. Cependant, il est important de noter qu'après trois mois consécutifs de hausses, cet indice FAO est resté inchangé en juin 2024 : une hausse des prix des huiles végétales, du sucre et des produits laitiers a été compensée par une baisse des cours des céréales.

Au niveau local, les prix des produits alimentaires locaux ont augmenté pour plusieurs raisons : (i) la faible production nationale due à des technologies obsolètes, des conditions météorologiques défavorables ayant entraîné de mauvaises récoltes et des pertes de bétail, ainsi que la crise sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui limite la production et la distribution des produits ; (ii) les difficultés d'approvisionnement des principaux centres de consommation ; (iii) les stocks de sécurité insuffisants et la pénurie de certains produits. Des infrastructures inadéquates (routes, réseaux électriques) pourraient aussi avoir entraîné une augmentation des coûts de production et de distribution, se répercutant ainsi sur les prix des biens et services.

En ce qui concerne les produits importés, les tensions au Moyen Orient, et entre l'Ukraine et la Russie ont provoqué des perturbations dans l'offre. Les coûts de production locale de nombreux biens et services ont augmenté en raison de la hausse des prix des intrants agricoles et d'autres matières premières sur le marché international.

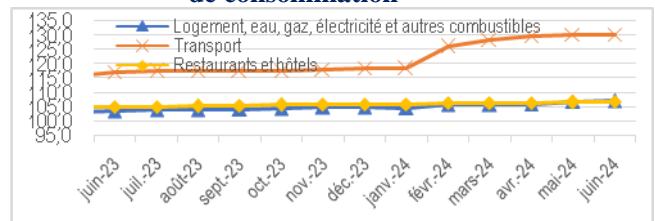
Face à cette conjoncture internationale, le Gouvernement a maintenu en 2024 plusieurs mesures existantes et a introduit de nouvelles mesures pour contrer l'inflation importée et encourager la production locale. En plus des subventions et des exonérations, le Gouvernement renforce le contrôle des prix, crée davantage de sites de ventes promotionnelles pour les produits de consommation courante, et encourage les opérateurs économiques à stabiliser les prix de plusieurs produits de grande consommation pendant plusieurs jours. Depuis fin mars 2024, les prix de deux principaux produits alimentaires ont été revus à la baisse. Il s'agit des prix des bidons de 20 et 25 litres d'huiles raffinées « Mayor » et « Oléo », des prix du kilogramme de riz, et du sac de 50 kg en fonction du type de riz (25 % brisures ou 5 % brisures).

<sup>1</sup>D'ordinaire, lorsque les prix alimentaires internationaux chutent, l'inflation alimentaire met 6 à 12 mois pour baisser à son tour dans les pays, et la baisse des prix se transmet presque complètement aux prix des denrées importées.

### 3. Les autres sources de l'inflation

Le niveau général des prix a enregistré une augmentation de 5,7 %, principalement en raison de la hausse de 7,6 % des prix des produits alimentaires. De plus, les coûts de transport ont grimpé de 14,9 %, en grande partie en raison de l'augmentation des prix du carburant et des services de transport, notamment le transport routier.

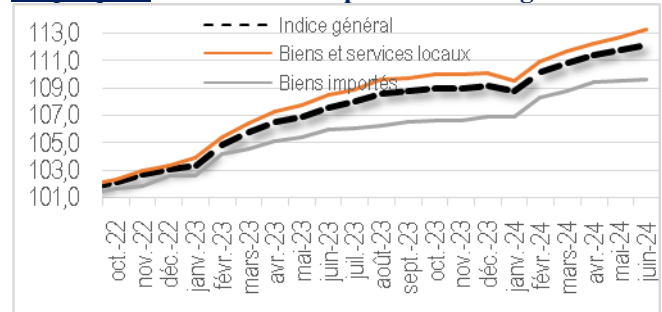
**Graphique 3 : Evolution des prix de quelques autres fonctions de consommation**



#### **Biens locaux/Biens importés : l'inflation est plus d'origine locale qu'importée**

L'inflation est principalement alimentée par la hausse des prix des produits locaux. L'inflation des produits locaux se situe à 6,1 %, principalement en raison de la persistance des pressions sur les prix des produits alimentaires et pétroliers, des fluctuations des taux de change, ainsi qu'aux variations climatiques. Malgré la fin de l'état d'urgence sanitaire lié à la Covid-19 en mai 2023 et la réduction des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, l'inflation des produits importés, bien qu'en diminution, reste élevée à +4,5 %.

**Graphique 4 : Evolution des prix selon l'origine**

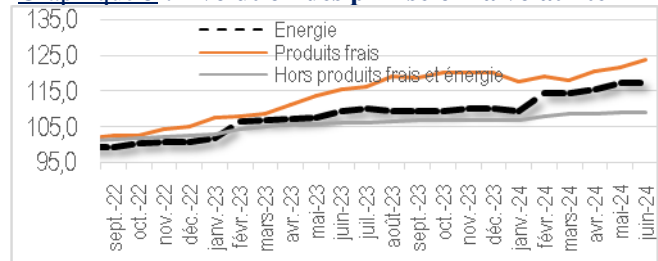


#### **L'inflation reste en grande partie entretenue par les prix des produits frais**

Les prix des produits frais ont enregistré une hausse de 12,1 %. L'inflation sous-jacente, calculée en excluant les produits à prix plus volatils afin de mettre en lumière les tendances inflationnistes fondamentales, s'est établi à +4,1 %.

De leur côté, les prix de l'énergie ont augmenté de 8,7 %, en lien avec la hausse des prix du carburant.

**Graphique 5 : Evolution des prix selon la volatilité**



### 4. Conclusion et perspectives pour 2024

**Au rythme actuel d'évolution des prix, et en l'absence de tout autre choc susceptible de faire rebondir sensiblement les prix des produits de grande consommation, le taux d'inflation au titre de l'année 2024 pourrait osciller autour de 4,5 %.**

Avec la diminution progressive de l'inflation observée depuis le troisième trimestre 2023, il est probable que l'inflation ralentisse au Cameroun en 2024, suivant ainsi la tendance mondiale, sans toutefois atteindre l'objectif de 3% fixé par la CEMAC.

En effet, à cinq (5) mois de la fin de l'année et tenant compte que le Gouvernement maintient sa politique de lutte contre l'inflation à travers le relèvement de l'offre des produits alimentaires et un meilleur approvisionnement des marchés, il est envisageable, en l'absence de nouveaux chocs, que l'inflation se situe autour de 4,5% en 2024, contre 7,4% en 2023.

Dans le même temps et dans la perspective de faire passer le taux au-dessous de 3% fixé par la CEMAC, le Gouvernement devra poursuivre la mise en service des infrastructures énergétiques et routières, ainsi que le désenclavement des bassins de production des produits vivriers. Ces mesures devraient permettre de maintenir une offre stable et à moindre coût de produits vivriers tout au long de l'année. Sans ces mesures, l'impact de la hausse des prix sur le pouvoir d'achat des ménages pourrait rester fortement négatif. /-

**Tableau 1: Evolution de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (Base 100 année 2022)**

Déclinaisons	Indice												Variations		
	Juil-23	Août-23	Sept-23	Oct-23	Nov-23	Déc-23	Janv-24	Fév-24	Mars-24	Avril-24	Mai-24	Juin-24	Juin-24/ Mai -24	Juin -24/ Juin -23	Juil-23 à Juin -24/ Juil-22 à Juin -23
<b>FONCTION DE CONSOMMATION</b>															
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	111,9	113,3	113,6	114,0	113,5	113,5	112,2	113,0	113,8	115,1	115,6	116,6	0,8%	5,1%	7,4%
Produits alimentaires	112,2	113,6	113,9	114,3	113,9	113,8	112,5	113,3	114,2	115,5	116,0	117,0	0,9%	5,2%	7,6%
Pains et céréales	108,7	110,3	110,9	109,2	108,0	107,9	108,0	109,8	110,8	112,9	114,2	114,3	0,1%	4,7%	4,7%
Viandes	105,8	106,5	105,5	105,1	105,8	106,8	106,2	106,7	107,2	107,3	107,4	107,1	-0,3%	1,9%	3,3%
Poissons et fruits de mer	108,3	109,7	110,9	110,9	109,7	109,5	108,7	109,5	110,8	113,5	115,1	115,7	0,6%	5,9%	4,8%
Lait, fromage et œuf	107,7	107,9	108,4	111,1	110,3	110,3	110,4	110,6	110,3	110,2	110,9	112,0	1,0%	4,7%	3,7%
Huiles et graisses	104,9	104,2	103,9	103,7	102,6	103,2	101,6	100,4	98,5	97,6	97,4	96,8	-0,6%	-8,1%	-6,7%
Fruits	117,0	117,1	113,2	114,7	116,8	119,8	117,4	119,8	124,0	123,4	122,0	122,7	0,6%	6,7%	12,3%
Légumes	125,2	129,3	130,4	133,9	133,4	131,9	128,1	128,7	129,8	131,8	131,8	135,4	2,7%	11,1%	20,7%
Sucre, et confiserie	108,0	108,5	107,6	107,3	107,1	107,3	107,3	107,5	107,8	107,1	107,8	107,2	-0,5%	-0,8%	3,0%
Produits alimentaires n.c.a	112,0	110,4	111,4	110,2	111,3	111,6	111,3	112,3	114,4	116,8	117,4	118,9	1,3%	10,0%	8,6%
Boissons non alcoolisées	102,9	103,0	103,1	103,1	103,1	103,1	103,4	103,5	103,6	103,7	103,8	104,0	0,2%	1,1%	1,5%
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	103,9	104,1	104,0	104,1	104,0	104,1	104,3	104,8	105,0	105,6	106,0	105,9	-0,1%	2,0%	2,6%
Habillement et chaussures	104,6	105,0	105,2	105,3	105,4	106,3	106,1	106,3	106,6	106,6	106,7	106,7	0,0%	2,2%	3,6%
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	103,9	103,8	104,0	104,2	104,7	104,7	104,7	105,6	105,7	105,9	106,7	107,1	0,3%	3,6%	3,5%
Meubles, articles de ménage et d'entretien courant	107,5	107,6	107,7	107,9	108,1	108,0	108,2	108,6	108,7	108,9	109,2	109,4	0,2%	1,8%	3,6%
Santé	100,9	101,0	101,0	101,0	101,0	101,1	101,1	101,2	101,4	101,4	101,4	101,5	0,1%	0,6%	0,7%
Transports	117,4	117,6	117,5	117,5	117,9	118,4	118,2	125,8	128,3	129,6	130,2	130,2	0,0%	11,2%	14,9%
Communications	100,3	100,4	100,4	100,4	100,4	100,3	100,3	100,4	100,5	100,5	100,5	100,5	0,0%	0,1%	0,0%
Loisirs et culture	101,7	102,3	102,6	102,6	102,6	102,7	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,4	-0,2%	0,9%	1,6%
Enseignement	102,6	103,7	104,4	104,5	104,5	104,5	104,5	104,5	104,5	104,5	104,5	104,6	0,1%	2,2%	2,4%
Restaurants et hôtels	105,0	105,3	105,5	105,7	105,8	105,9	106,0	106,3	106,4	106,5	106,6	106,9	0,3%	1,8%	2,7%
Biens et services divers	105,5	105,6	106,0	106,2	106,3	106,5	106,6	107,0	107,2	107,4	107,4	107,7	0,3%	2,2%	3,4%
<b>INDICE GENERAL</b>	<b>108,1</b>	<b>108,7</b>	<b>108,9</b>	<b>109,1</b>	<b>109,1</b>	<b>109,2</b>	<b>108,8</b>	<b>110,2</b>	<b>110,9</b>	<b>111,5</b>	<b>111,8</b>	<b>112,2</b>	<b>0,4%</b>	<b>4,3%</b>	<b>5,7%</b>

Déclinaisons	Indice												Variations		
	Juil-23	Août-23	Sept-23	Oct-23	Nov-23	Déc-23	Janv-24	Fév-24	Mars-24	Avril-24	Mai-24	Juin-24	Juin-24/ Mai -24	Juin -24/ Juin -23	Juil-23 à Juin -24/ Juil-22 à Juin -23

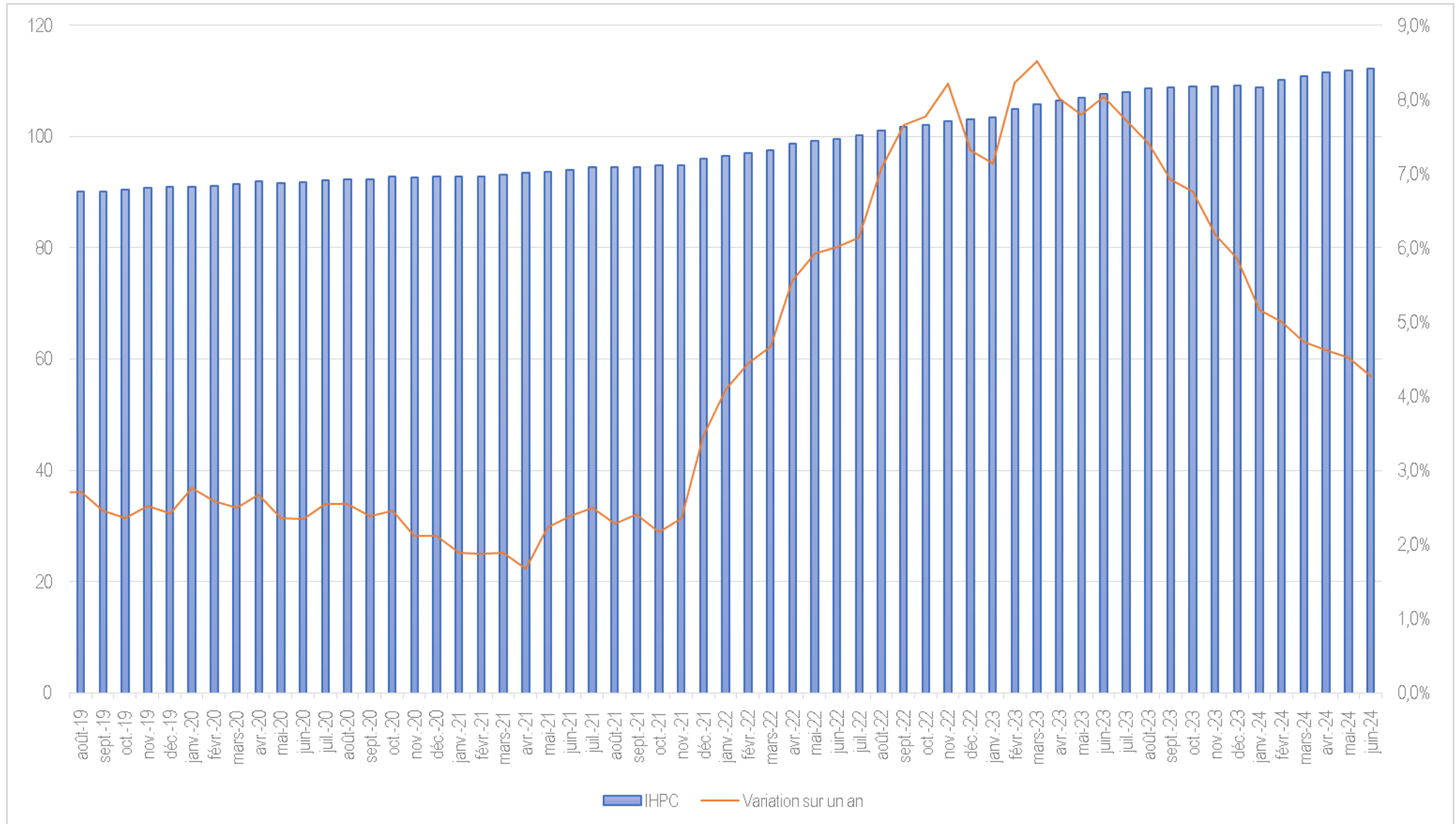
#### NOMENCLATURES SECONDAIRES

Biens et services locaux	108,9	109,6	109,8	110,0	110,0	110,1	109,5	110,9	111,6	112,3	112,7	113,3	0,5%	4,3%	6,1%
Biens importés	106,1	106,3	106,5	106,6	106,7	106,9	106,9	108,4	108,8	109,4	109,6	109,6	0,0%	3,4%	4,5%
Energie	110,3	109,7	109,6	109,7	110,5	110,3	109,8	114,8	114,7	116,0	117,5	117,7	0,1%	7,4%	8,7%
Produits frais	116,5	119,3	119,0	120,5	120,3	120,3	117,8	119,3	118,2	120,8	121,8	123,9	1,7%	7,0%	12,1%
Hors produits frais et énergie	106,4	106,7	107,0	107,0	107,0	107,1	107,1	108,2	108,7	108,9	109,1	109,2	0,1%	2,8%	4,1%

#### CAPITALES REGIONALES

Yaoundé	107,8	108,6	108,7	108,8	108,7	108,8	108,4	109,9	110,5	111,3	111,7	111,6	0,0%	3,8%	5,3%
Douala	108,2	109,0	109,4	109,8	109,8	109,7	109,6	111,1	111,7	112,2	112,2	113,0	0,7%	4,8%	6,3%
Maroua	108,4	109,4	110,1	110,3	109,9	110,0	108,6	110,1	111,0	113,4	116,2	117,2	0,8%	7,7%	7,4%
Bafoussam	107,4	108,0	108,2	108,2	108,2	109,0	108,4	110,3	111,4	111,6	112,2	112,9	0,6%	5,6%	5,4%
Buéa	107,8	107,2	108,0	108,0	108,2	108,7	108,6	109,9	110,8	111,4	111,4	111,5	0,1%	4,1%	5,2%
Garoua	108,3	108,1	108,5	108,5	109,3	108,7	107,9	108,6	108,6	109,1	109,4	110,1	0,6%	2,8%	5,1%
Ebolowa	108,1	108,4	108,3	108,7	108,3	109,2	109,1	109,8	111,0	111,2	112,4	112,4	0,0%	4,3%	5,8%
Ngaoundéré	110,4	110,9	110,7	110,3	110,9	111,5	110,2	111,2	111,3	111,6	111,0	110,9	-0,1%	1,7%	7,1%
Bertoua	109,0	110,3	109,0	109,4	109,1	109,4	109,9	112,0	112,8	112,5	111,1	111,5	0,4%	2,6%	5,3%
Bamenda	106,3	106,5	106,8	106,7	106,7	107,1	106,6	107,7	108,2	108,2	107,9	108,5	0,6%	2,6%	3,6%

**Graphique 6 : Indice des prix à la consommation et son évolution en pourcentage sur un an**

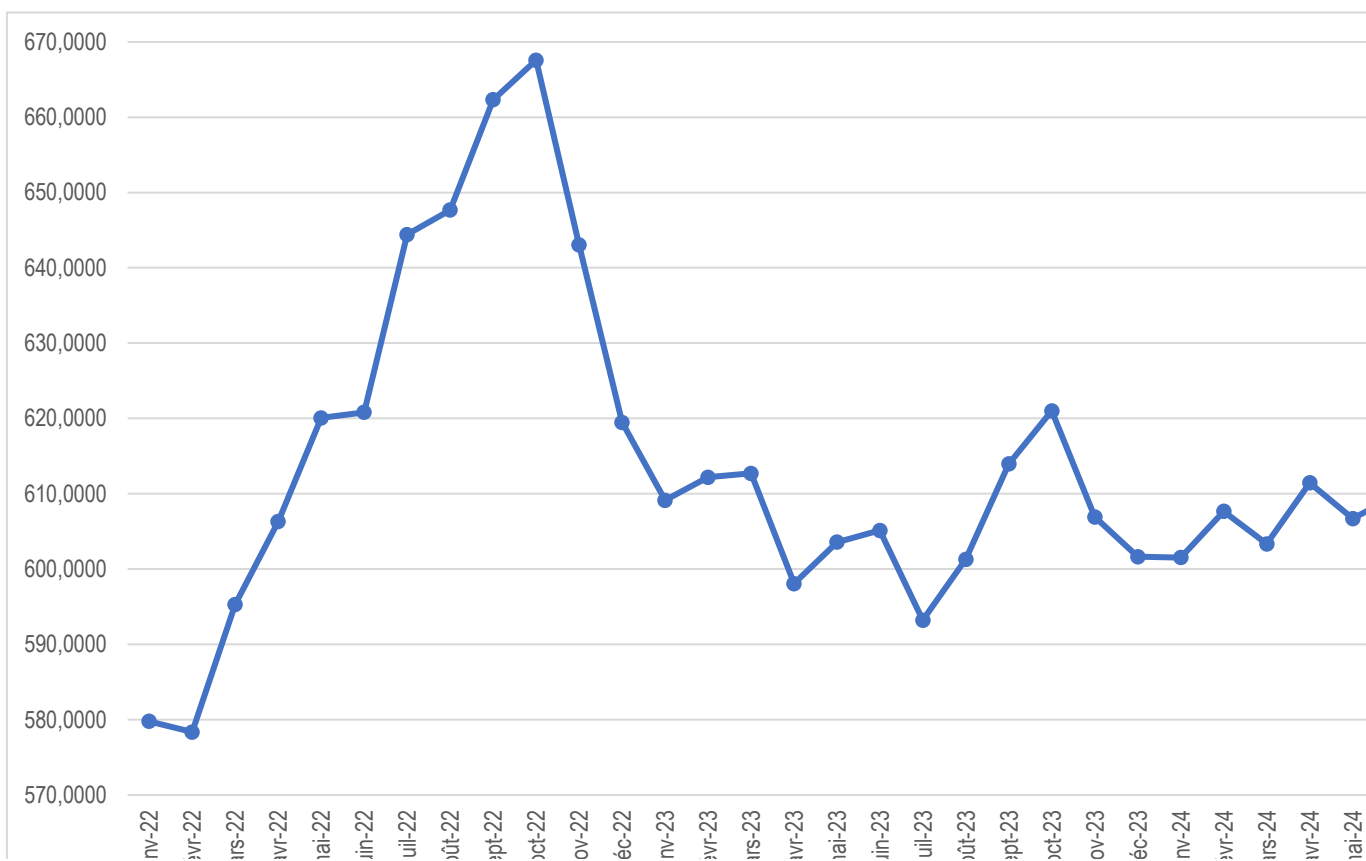


**Note de lecture :**

La variation sur un an (ou en glissement annuel) est utilisée pour évaluer comment les prix changent d'une année à l'autre pour un mois donné. Par exemple, avec une variation de 4,3% en juin 2024, un produit qui coûtait en moyenne 100 FCFA en juin 2023 coûterait en moyenne 104 FCFA en juin 2024. Une baisse constante de cette variation (comme c'est le cas depuis avril 2023) pourrait indiquer une tendance à la baisse de l'inflation calculée sur la base de la variation en moyenne annuelle.

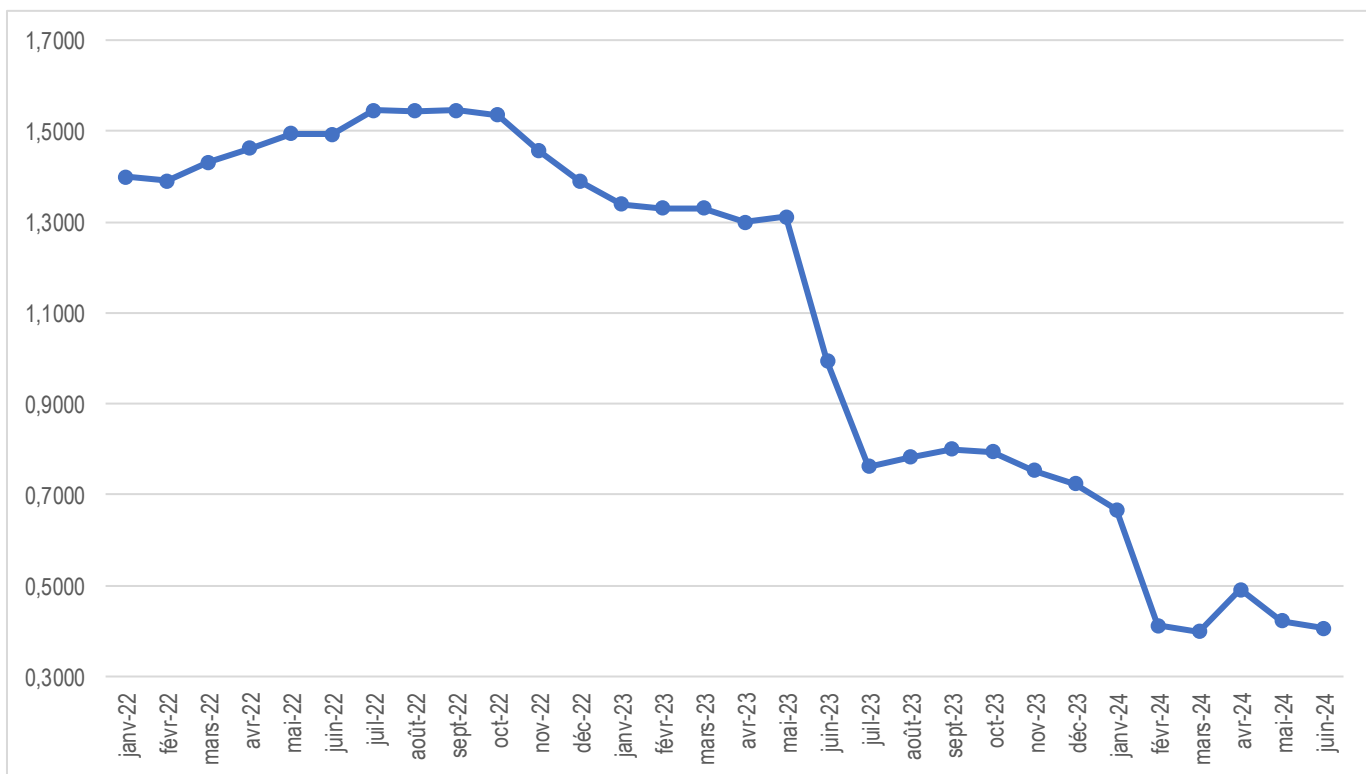
## **Annexes**

**Graphique 7 : Evolution du taux de change du dollar des Etats-Unis par rapport au FCFA**



**Note de lecture :** Un dollar des Etats-Unis est équivalent en moyenne à 609,7 FCFA en juin 2024.

**Graphique 8 : Evolution du taux de change du Naira par rapport au FCFA**



**Note de lecture :** Un Naira est équivalent en moyenne à 0,4058 FCFA en juin 2024.